

Conseil municipal du jeudi 9 mai 2019,

Compte – rendu

DOSSIERS	DECISION
<p>AFFAIRES GENERALES</p> <p><b>Rapporteur : Monsieur le Maire</b></p> <p><b>Règlement intérieur du conseil municipal</b> Suite à la mise en place de la Commune Nouvelle, obligation est faite pour les communes de plus de 3500 habitants de se doter d'un règlement intérieur, qui doit être adopté dans les 6 mois suivant l'installation du conseil municipal (art 2121-8 du CGCT)</p>	<p>Adopté à la majorité, 2 oppositions (1 vote + un pouvoir) et 3 abstentions (2 votes + un pouvoir)</p>
<p>AFFAIRES GENERALES</p> <p><b>Rapporteur : Monsieur le Maire</b></p> <p><b>Consultation assurances – choix d'un assistant à maître d'ouvrage</b> Dans le cadre de la renégociation des contrats d'assurance des 2 communes déléguées, il est proposé le cabinet Delta Consultant en qualité de Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour un montant de 2100 €HT</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>VIE SCOLAIRE</p> <p><b>Rapporteur : Mme Claire DULAC Adjointe en charge de la vie scolaire</b></p> <p><b>Ecole – tarifs des services périscolaires pour la rentrée scolaire 2019-2020</b> Les tarifs sont présentés en annexe pour une application à compter du 1/9/2019</p>	<p>Adopté à la majorité, 4 abstentions (2 votes + 2 pouvoirs)</p>
<p>VIE SCOLAIRE</p> <p><b>Rapporteur : Mme Claire DULAC Adjointe en charge de la vie scolaire</b></p> <p><b>Ecole – Nouvelle organisation périscolaire pour la rentrée scolaire 2019-2020</b> La nouvelle organisation est présentée en annexe pour une application à compter du 1/9/2019</p>	<p>Adopté à la majorité, 4 abstentions, (2 votes + 2 pouvoirs)</p>

<p>ENFANCE</p> <p><b>Rapporteur</b> : Mme Claire DULAC Adjointe en charge de la vie scolaire  <b>ALSH tarifs « familles » pour camps été 2019 et tarifs rentrée scolaire 2019-2020</b>  Les tarifs sont présentés en <b>annexe</b> :  Pour les camps d'été et l'ALSH pour une application à compter du 1/9/2019  Camps = vote à l'unanimité  Tarifs ALSH = vote à l'unanimité</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>ANIMATION SOCIALE GLOBALE DU TERRITOIRE</p> <p><b>Rapporteur</b> : Mme Isabelle LE GALL Adjointe en charge de l'animation sociale globale du territoire  <b>Signature convention mutuelle communale</b> : avec l'association ACTIOM pour une offre de mutuelle santé aux administrés, durée de 3 ans</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>ANIMATION SOCIALE GLOBALE DU TERRITOIRE</p> <p><b>Rapporteur</b> : Mme Isabelle LE GALL Adjointe en charge de l'animation sociale globale du territoire  <b>Versement d'une participation auprès du groupe de jeunes accompagné par le Centre Social « L'Atelier »</b> pour un montant de 335 € – projet cinéma  Versement au C.S.I.</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>COMMUNICATION</p> <p><b>Rapporteur</b> : Jean-Marc RASOAMANANA Adjoint en charge de la communication  <b>Choix du prestataire pour la réalisation d'un site internet de la Commune Nouvelle</b> : société ATALANTA 10 000 € HT en investissement et une maintenance de 480 € HT</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>VOIRIE</p> <p><b>Rapporteur</b> : <i>Monsieur le Maire en l'absence de M. Cyril BADEAU</i>  <b>SIEML : transfert de la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)</b>  En raison du passage de la Commune Nouvelle, celle-ci doit statuer sur les modalités de perception de la TCCFE : la Commune ou le SIEML.  Reversement au SIEML</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>CULTURE</p> <p><b>Rapporteur</b> : Mme Hélène MARIONNEAU Adjointe en charge de la Culture  <b>Saison culturelle « Cultures du Monde » convention et remboursement des prestataires lors du week-end des 27 et 28 avril 2019.</b></p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>

<p>Atelier Beit Yetsirah Mme Roth : 26 €  Mme Yasmine Alhaiane : 60 €  Mme Keiji Horibé : 26 €</p>	
<p>FINANCES</p> <p><b>Rapporteur</b> : Mme Annie-Claude BESSON Adjointe en charge des finances  <b>Lotissement les 4 Chemins à St Jean de Linières – Compte de gestion du Trésorier exercice 2018</b></p> <p>Conforme aux comptes de la Commune</p> <p>Votes des deux budgets, en l'absence des maire et maire délégué.</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>FINANCES</p> <p><b>Rapporteur</b> : Mme Annie-Claude BESSON Adjointe en charge des finances  <b>Lotissement les 4 Chemins à St Jean de Linières – Compte Administratif 2018</b>  Section de fonctionnement : dépenses 108 945.85 €  Recettes 108 945.85 €  Section d'investissement : 0 €</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>FINANCES</p> <p><b>Rapporteur</b> : M. Laurent BELSOEUR, Adjoint en charge de l'environnement  <b>Vente de Matériels</b> sur site le Bon Coin et site de la Commune  Liste du matériel, avec tarif, jointe <b>en annexe</b></p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>FINANCES</p> <p><b>Rapporteur</b> : Mme Annie-Claude BESSON Adjointe en charge des finances  <b>Suite au départ du locataire de logement communal 1 bis rue des Châtaigniers à St Jean de Linières.</b>  Suite à départ du locataire au 20 mai 2019, accueil d'un nouveau locataire après réalisation de travaux, et ajout d'une clause au contrat de location pour permettre la reprise du logement en cas d'urbanisation du quartier, avec préavis de 6 mois. Autorisation de signature du contrat de location.</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p>FINANCES</p> <p><b>Rapporteur</b> : Mme Annie-Claude BESSON Adjointe en charge  <b>Dépôt de demande de subvention amende de police « quartier de la Roche » à St Jean de Linières.</b>  Estimation des travaux à 202 860 € HT</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>

<p><b>BATIMENTS</b></p> <p><b>Rapporteur : M. Dominique BOUVET</b> conseiller délégué aux bâtiments  <b>Restructuration périscolaire Ecole Les grands Chênes à St Léger – avenant</b></p> <p>Avenant d'un montant de <b>2 333 € TTC</b>, pour la <b>Sté SIGMA</b>, concernant les travaux d'extension du local périscolaire, pour de nouvelles demandes formulées après l'appel d'offres réalisé par la commune.</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p><b>URBANISME</b></p> <p><b>Rapporteur : Monsieur le Maire</b>  <b>Quartier LEGERY – St Léger vente de 2 parcelles à l'aménageur Nexity</b>  Vente de 2 parcelles AA 154 de 1214 m<sup>2</sup> et AA 87 m<sup>2</sup>, totalisant 1255 m<sup>2</sup> faisant partie de la ZAC au prix de 4.5 €/m<sup>2</sup> soit <b>5 647.50 €</b>  Les frais de notaire sont à la charge de l'aménageur</p>	<p>Adopté à l'unanimité</p>
<p><b>Décisions prises dans le cadre de la délégation de l'article L 2122-22 :</b>  Contrat de maitrise d'œuvre CISA M. Braud concernant les travaux de halle multi activités à St Jean de Linières pour un montant de 8 750 € HT</p>	

Le 14 mai 2019,

Le Maire,




Franck POQUIN

## TARIFS CAMPS D'ÉTÉ 2019

Séjour multisport - du 16 au 19 juillet 2019 - 8/12 ans

Séjour à la ferme - du 26 au 29 août 2019 - 6/9 ans

QUOTIENTS FAMILIAUX	TARIFS
QF < 500	55,00 €
QF de 500 à 749	75,00 €
QF de 750 à 999	85,00 €
QF de 1000 à 1249	95,00 €
QF de 1250 à 14999	105,00 €
QF > 1500	115,00 €
Hors convention	145,00 €

# Scénario retenu par le Comité de suivi et Présenté en Conseil Municipal

## SCENARIO 1

ÉCOLE CLAUDE DEBUSSY : PS AU CM2		
	15H45	17h15
LUNDI		18H30
	APS (étude16H00-16H45 non obligatoire)	
	TAP	APS
MARDI	APS (étude16H00-16H45 non obligatoire)	
JEUDI	APS (étude16H00-16H45 non obligatoire)	
	TAP	APS
VENDREDI	APS 15H30/18H30	

ÉCOLE DES GRANDS CHÊNES : PS AU CM2		
	15H45	17h15
LUNDI		18H30
	APS (étude16H00-16H45 non obligatoire)	
MARDI	APS (étude16H00-16H45 non obligatoire)	
	TAP	APS
JEUDI	APS (étude16H00-16H45 non obligatoire)	
VENDREDI	APS 15H30/18H30	
	TAP	APS

## St Léger de Linières : Proposition Tarifs Péricolaires 2019-2020

Unité 1/4 h	Temps périscolaire		0,00%	
	TARIF 2018/2019	TARIF 2019/2020		
Quotient Familial	15h45 à 16h30 Vendredi 15h30 à 16h30	7h30 à 8h30 16h30 à 18h30 Mercredi 12h à 12h30	0,00%	
	< 500	0,08 €		0,15 €
	500 à 749	0,18 €		0,35 €
	750 à 999	0,21 €		0,41 €
	1000 à 1249	0,24 €		0,47 €
	1250 à 1499	0,25 €		0,49 €
≥ 1500	0,26 €	0,52 €		
Retard par 1/4h	7,00 €	7,00 €		

Repas		
Quotient Familial	TARIF 2018/2019	TARIF 2019/2020
< 500	2,00 €	2,00 €
500 à 749	2,95 €	2,95 €
750 à 999	3,50 €	3,50 €
1000 à 1249	3,75 €	3,75 €
1250 à 1499	3,95 €	3,95 €
≥ 1500	4,10 €	4,10 €
Présence sans repas	1,75 €	1,75 €

## Tarifs ALSH à compter du 1er Septembre 2019

Quotient Familial	REPAS	TARIFS ALSH, Le Séquoia - Septembre 2019				
		VACANCES		MERCREDI		
		De 9h à 17h	TOTAL avec repas	De 12h à 17h	TOTAL avec repas	Péricentre Coût du 1/4h
< 500	2,00 €	5,20 €	7,20 €	2,80 €	4,80 €	0,15 €
500 à 749	2,95 €	8,55 €	11,50 €	3,85 €	6,80 €	0,35 €
750 à 999	3,50 €	9,50 €	13,00 €	4,75 €	8,25 €	0,41 €
1000 à 1249	3,75 €	10,50 €	14,25 €	5,75 €	9,50 €	0,47 €
1250 à 1499	3,95 €	10,55 €	14,50 €	5,80 €	9,75 €	0,49 €
≥1500	4,10 €	11,70 €	15,80 €	6,90 €	11,00 €	0,52 €
Hors Convention	4,10 €	16,90 €	21,00 €	11,90 €	16,00 €	0,60 €
PAI (Présence sans repas)	1,75 €					



Après 18h30, péricentre 7 € par 1/4h

Tarifs municipaux en vigueur au 1er septembre 2019, applicables aux Légérois et/ou aux enfants scolarisés aux groupes scolaires Claude Debussy et Les Grands Chênes ainsi qu'aux résidents des communes partenaires. Pour les autres enfants, une majoration est demandée avec application d'un tarif hors convention pour l'ALSH.



## VENTE DE MATERIEL

Tarière trois points : 250€

Broyeur à végétaux : 200€

Souffleur thermique : 150€

Hotte aspirante : 500€

Citroën C15 pour pièces : 500€

Iveco Daily 35-8 pour pièces : 500€

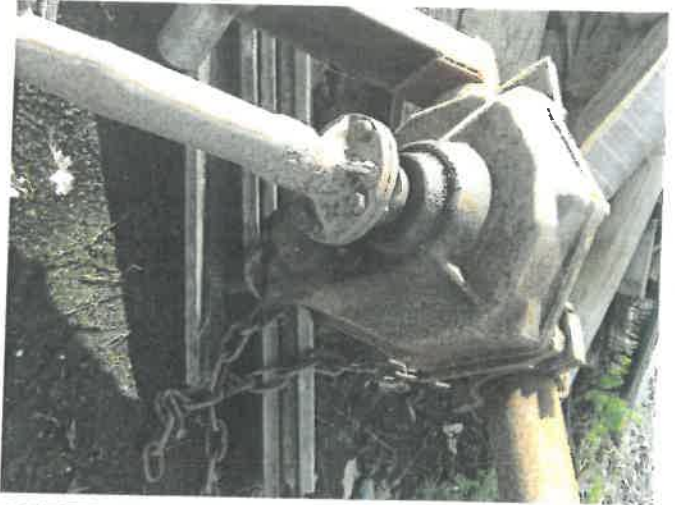
Pulvérisateur trois points : 250€

Coffre-fort : 350€

**Tarière 3 points**

250€

Avec cardan 1.80m bon état (absent sur la photo)



**Broyeur à végétaux**

200€

Thermique Jo Beau M300 (moteur hs)

Partie broyeur bon état

Deux courroies neuves, un jeu de couteaux et boulonnerie d'avance, documentation technique pour affûtage et pièces détachées



## Souffleur thermique

150€

Stihl BR400



## Hotte aspirante

500€

Tout inox, sans moteur

Dimensions : largeur 3.50m, hauteur 0.55m, profondeur 1.20m.

Eclairage, filtres



## Utilitaire Citroën C15

500€

Modèle 1997, 170500km, diesel 1.5l

Roulant, corrosion plancher et portes arrières

Pour pièces, sans contrôle technique



**Iveco Daily 35-8**

**500€**

Modèle 1991, 189000km, diesel

Plateau, roulant, pour pièces, sans contrôle technique

Sans triflash ni gyrophare



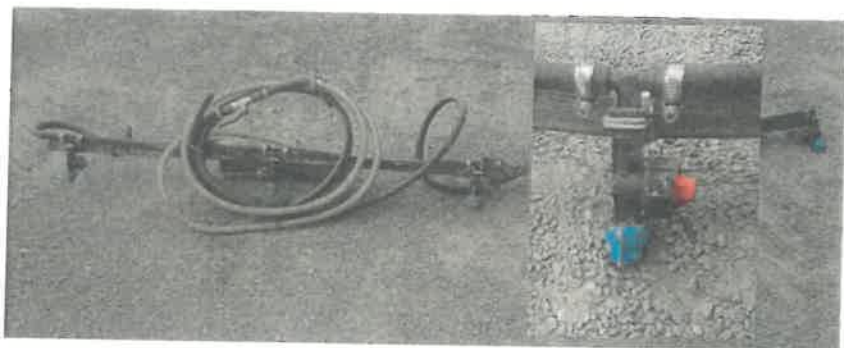
## Pulvérisateur 3 points

250€

Pompe en bon état

Lance (avec cache) et rampe,

Deux pompes doseuses « Dosatron » ( $2,5\text{m}^3/\text{h}$  0,5-2% et  $2,5\text{m}^3/\text{h}$  1-5%)



## Coffre fort

350€

en fonte - FICHET BAUCHE  
anti-effraction  
coupe feu

Dimensions extérieures:

Largeur : 72 cm

Hauteur: 116 cm

Profondeur: 64 cm

Dimensions intérieures:

Largeur: 44 cm

Hauteur: 57 cm

Profondeur: 36 cm

+ 1 tiroir dans la partie basse

